

MARSEILLE

Charte pour une végétalisation des pas de portes par les Marseillais

Résumé

A l'heure où la place du végétal en ville n'est plus à prouver, la Direction de l'Environnement et de l'Espace Urbain (DDEEU) a impulsé une « charte de végétalisation de l'espace public » portée par le Service Espaces Verts et Nature. En effet, certains Marseillais et Marseillaise ornent de plantes diverses, d'arbustes, leur entrée de domicile parfois sans respecter certaines règles. Il fallait, si ce n'est réglementer, poser un cadre non contraignant mais, structurel.

Lien sociétal, réduction des îlots de chaleur, prise en compte d'initiatives citoyennes visant la nature en ville et l'amélioration du cadre de vie, cette écriture quant à une charte aurait pu rester confinée au niveau du Service Espaces Verts et Nature. Mais, le Service de la Santé Publique et des Handicapés (SSPH) en a eu vent et fort de son expérience partenariale, du travailler « ensemble » et de la transversalité que cela requiert, a introduit ses recommandations visant la garantie de l'accessibilité des PMR à la voirie, les essences allergènes à éviter et les règles de prévention d'arrosage visant le moustique tigre. Une réflexion envoyée qui a suscité l'ouverture pour en attirer d'autres et finalement recueillir les avis du Bataillon des Marins Pompiers (BMP), de la Direction Gestion Urbaine de Proximité, du Service de l'Espace urbain. Fort de l'apport de ces horizons professionnels différents, la Charte s'est enrichie de conseils. Vous avez dit Diplomatie en Santé ?

Autres services/délégations impliqués

Sce espace vert nature, Sce prévention et gestion des risques, Direction de l'Environnement et de l'espace urbain, Bataillon des Marins Pompiers.

Éléments de réussite/apprentissage utiles aux autres villes

Tous les services et directions cités se retrouvent sous une même délégation : délégation générale ville durable et expansion ; ce regroupement est facilitateur.

Auteur(s) : Dominique CHANAUD, Chargée de mission en Santé publique, 04 91 55 31 27, dchanaud@mairie-marseille.fr

Qui présentera cette communication ? Dominique CHANAUD